

IV. ACTIVITE SCIENTIFIQUE

6. Présentation synthétique des thématiques de recherche : grands axes de recherches et apport dans le ou les domaines concernés

Mes travaux de recherches sont résolument orientés vers le dialogue entre le droit public et les autres disciplines (économie, sciences politiques et histoire) et les autres systèmes juridiques (le Royaume-Uni au départ et maintenant les États-Unis, l'Italie et l'Espagne). Mes travaux portent, pour l'essentiel, sur quatre thématiques :

La première thématique m'entraîne à réfléchir aux changements, aux difficultés ou aux défis qui affectent les modes d'intervention de l'État en les confrontant au droit comparé. Il s'agit de la thématique que j'ai développée dans ma thèse à partir du droit de la régulation (dans une perspective comparée), mais aussi dans un article avec une collègue américaine dans laquelle j'entreprenais de comparer les modes d'élaboration des politiques publiques en France et aux États-Unis, ou encore dans un ouvrage de droit comparé de la procédure administrative (avec Jean-Bernard Auby). Dans ce cadre, j'ai aussi participé à la rédaction d'un manuel de droit administratif comparé, à plusieurs mains, ainsi qu'à un manuel européen de contentieux administratif en anglais. Je suis en train de rédiger un manuel de droit comparé de l'Administration (accepté aux PUF).

La deuxième thématique que portent mes recherches consiste en une étude des mutations de la propriété. Ce sujet était déjà en germe dans ma thèse puisque la régulation porte essentiellement sur le droit de propriété privé. C'est ce qui m'a amené à participer au Dictionnaire des communs et à entreprendre un projet de recherche sur les biens communs avec des collègues privatistes. Notre objectif est d'aboutir à une redéfinition du droit de propriété pour prendre en compte l'intérêt général.

La troisième thématique qui m'anime est le droit comparé interne de la procédure contentieuse. Il s'agit de comparer la façon dont la Cour d'appel de Paris et le Conseil d'État contrôlent les autorités de régulation. Le projet est mené conjointement avec des privatistes.

Enfin, mon quatrième axe de recherche emporte une réflexion sur caractère politique du droit public. Dans ce cadre, je vais publier chez Lextenso (coll. Grandes décisions) un ouvrage collectif qui s'intitulera « Les grands arrêts politiques de la jurisprudence administrative ». Je le dirige avec Jacques Chevallier et Danièle Lochak. Il s'agit de relire les grands arrêts pour en comprendre la genèse et la charge politique. Dans cette veine, j'ai lancé en février 2019 deux nouveaux projets collectifs : « Les grandes décisions politiques de la jurisprudence constitutionnelle » ainsi que « Les grands avis politiques du Conseil d'État » (avec Katia Weidenfeld).

7. Présentation des 5 publications les plus significatives (liste complète en annexe) :

- **La fonction contentieuse des autorités de régulation en France et au Royaume-Uni, Dalloz, Coll. Nouvelle Bibliothèque des thèses, Volume 127, 2013**

L'objet de cette recherche est de comparer la manière dont les systèmes juridiques anglais et français conçoivent, encadrent et contrôlent la fonction contentieuse des autorités de régulation, c'est-à-dire essentiellement les pouvoirs de sanction et de règlement des différends dont elles disposent.

- « **Standardisation internationale privée et *Global Administrative Law*** », in Régis Bismuth (dir.), **La standardisation internationale privée**, Larcier, Coll. **Droit international**, 2014

L'objet de cet article est de réfléchir à la façon dont les problématiques issues du *Global Administrative Law* pourraient être utilement mobilisées pour réfléchir à l'émergence des standards privés au niveau international.

- « **La neutralité procédurale du Conseil constitutionnel** », **La Revue des droits de l'homme**, 15, 2019

Nous avons voulu dans cette contribution analyser la procédure du point de vue d'une idée de neutralité procédurale qui serait un idéal régulateur d'une bonne procédure juridictionnelle permettant au juge de décider équitablement entre les différents arguments qui lui sont soumis. De ce point de vue, la procédure devant le Conseil constitutionnel, en contrôle a priori, est triplement déficiente : les parties ne sont pas mises sur un pied d'égalité, le défenseur de la loi ne disposant pas de l'ensemble des arguments sur lesquels le Conseil pourra se fonder ; la procédure n'est en outre pas publique, particulièrement s'agissant des contributions extérieures, ce qui ne permet pas un contrôle serré du juge ; enfin, le pouvoir dans l'institution est entre les mains du Secrétaire général, qui n'est pas juge. L'ensemble de ces défauts ne permet pas d'assurer la neutralité procédurale du juge constitutionnel français et donc la légitimité de ses décisions.

- « **Policymaking and Public Law in France: Public Participation, Agency Independence, and Impact Assessment: A Comparison with the United States** », avec Susan Rose-Ackerman, **Columbia Journal of European Law**, 19(2): 225-312 (2013)

Cet article se propose de revenir sur trois évolutions marquantes dans l'élaboration des politiques publiques et de les interroger à la lumière de l'expérience américaine : la création d'autorités administratives indépendantes, l'exigence accrue de participation du public et l'introduction des études d'impact. Ces évolutions mettent toutes les trois en tension le modèle français traditionnel d'élaboration des politiques publiques, car elles tendent à isoler l'expertise, nécessaire pour mettre en place des politiques publiques efficaces, du contrôle et de la participation du public.

- « **The courts and public space: France, the UK and the US in historical perspective** », In **Comparative Administrative Law**, Susan Rose-Ackerman, Peter Lindseth (ed.), Edward Elgar, 2017, Chap. 31

Cet article compare l'histoire de la construction de l'espace public en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Après avoir expliqué le choix de la notion d'espace public pour comparer le régime de ce que l'on étudie en France sous le pavillon de la domanialité publique, il tente de trouver les notions qui constituent les équivalents fonctionnels de ce domaine. Aux États-Unis, ces équivalents sont à rechercher du côté du *public trust* (qui emportait jusqu'à la fin du XIX^e siècle l'inaliénabilité des biens publics), aujourd'hui tombé en désuétude. Au Royaume-Uni, aucune construction jurisprudentielle n'existe pour encadrer les pouvoirs de l'Administration sur le domaine.

Nous avons ensuite essayé de comprendre les différences de protection des biens publics entre la France et les pays de *common law*. Nous démontrons que ce qui différencie le droit français ici du *common law* est l'élaboration, en France, d'une notion de propriété publique. L'absence d'un régime spécifique de propriété pour les biens publics en *common law*, qui ne connaît que la propriété privée, permet de comprendre la divergence des régimes de protection. Le génie propre du *common law* est radicalement réfractaire à toute idée de régime exorbitant du droit commun, dans le domaine de la propriété.

8. Encadrement doctoral et scientifique (détail en annexe)

J'encadre aujourd'hui 5 thèses :

- Droit administratif et personnes privées, Marie Cirotteau (depuis le 1/10/2017)
- Les biens communs, Rocio del Pilar Trujillo Sosa (depuis le 1/10/2017)
- L'acte administratif transnational, Estelle Chambas (depuis le 1/10/2017)
- Le droit à une bonne administration dans la Constitution Politique de la Ville de Mexico et la professionnalisation de la fonction publique comme l'une des conditions pour garantir ce droit, Léon Aceves-diaz-de-leon (depuis le 1/10/2017)
- L'accès à la justice en République démocratique du Congo, Médard Kondolo (depuis le 1/10/2015)
- Innovation et droit public en France et au Brésil, Vitor Monteiro (depuis le 1/10/2018)

9. Diffusion et rayonnement

• Expertise

J'ai participé à plusieurs missions d'expertise en France comme à l'étranger :

- J'ai participé au jury d'évaluation de l'HCERES pour le Centre IRENEE de l'Université de Lorraine. Je devais expertiser la production du laboratoire en droit comparé.
- J'ai participé à l'évaluation de chercheurs pour le Fond National pour la Recherche Scientifique belge.
- J'ai enfin participé à l'évaluation de chercheurs pour l'Université de Naples Federico II et de Syracuse.

• Activités éditoriales (expertises, responsabilités de collections...)

Je suis responsable de la collection Logiques Juridiques chez L'Harmattan.

Je suis membre du comité de lecture des revues suivantes :

- En France : Droit administratif (LexisNexis), Jus Politicum
- À l'étranger : European Public Law ; Italian Journal of Public Law ; Ius Publicum Network ; Revista jurídica da Universidade de Santiago de Compostela

Je suis aussi responsable des recensions pour la Revue française de droit constitutionnel.

• Participation jurys de thèse et de HDR (hors établissement)

- Rapporteur de la thèse de Mme Vasiliki NTINOKA, dirigée par Mme Catherine Teitgen-Colly de l'Université Panthéon-Sorbonne (Sujet de thèse : le partage du contentieux de la régulation économique des autorités indépendantes). Date de la soutenance : 4 juillet 2018

- Rapporteur de la thèse de Mme Nuria Ruiz Palazuelos, dirigée par M. Luis Martin Rebollo de l'Université de Cantabrie (Sujet de thèse : Le contrôle juridictionnel de l'activité des autorités administratives indépendantes en Espagne) Date de soutenance : 11 septembre 2017.
- Rapporteur de la thèse de M. Bogdan BERCEANU, dirigé par M. Spyridon Flogaitis (Sujet de thèse : Emerging administrations under European Union rules. Comparative analysis on South-Eastern Europe). Date de soutenance : 5 septembre 2017.
- Rapporteur de la thèse de M. Alberto Corduas, dirigée par M. Mathieu Conan (Sujet de thèse : La transition énergétique à l'épreuve du droit public économique : étude comparée du secteur électrique français et italien). Date de soutenance : 12 décembre 2016.
- Rapporteur de la thèse de Mme Maria Nikonova, dirigée M. Jean-Yves Chérot (Sujet de thèse : L'interprétation du droit uniforme du commerce international en Russie : l'exemple de la Convention de Vienne sur les contrats de vente internationale de marchandises). Date de soutenance : 25 janvier 2017.
- Rapporteur de la thèse de Mme Sarah Mayer, dirigée par M. Bruno Deffains (Sujet de thèse : Étude des obstacles à l'équité et à l'efficacité du système fiscal français). Date de soutenance : 12 septembre 2016.
- Rapporteur de la thèse de M. Grenfieth de Jesús Sierra Cadena, dirigée par M. Gérard Marcou (Sujet de thèse : L'internationalisation pluraliste du droit public de l'intégration régionale : une comparaison d'après la jurisprudence de la CJUE et du TJCA). Date de soutenance : 12 décembre 2014.
- Rapporteur de la thèse de Mme Aline Bertolin, dirigée par M. Gérard Marcou (Sujet de thèse : La régulation préventive – Étude comparée des systèmes juridiques propres aux économies émergentes d'Amérique du Sud et aux modèles français et anglo-américain en matière de régulation économique). Date de soutenance : 4 juillet 2016.
- Membre du jury de soutenance de la thèse de M. Bertrand-Léo Combrade, dirigée par M. Michel Verpeaux (Sujet de la thèse : L'obligation d'étude d'impact des projets de loi). Date de soutenance : 8 décembre 2015.
- **Diffusion du savoir (vulgarisation), responsabilités et activités au sein des sociétés savantes ou associations**
 - **Participation à des sociétés savantes :**
 - Membre de la section Action publique de la Société de législation comparée
 - Membre du Groupe européen de droit public
 - Membre du Groupement de recherche sur l'administration locale en Europe (GRALE)
 - Membre de l'Association française pour la recherche en droit administratif (AFDA)
 - **Prises de position ponctuelles dans l'actualité :**
 - Collaborateur régulier du blog Jus Politicum
 - Organisation d'un colloque pour la Fondation OpenSociety le 15 décembre 2018 sur

l'évaluation des lois-anti-terroristes.

- **Auditions auprès du Parlement :**

- Audition au Sénat le jeudi 31 mai 2018 sur les mutations de la haute fonction publique.
- Audition à l'Assemblée nationale le mardi 3 octobre 2017 pour la mission d'information sur la déontologie des fonctionnaires et l'encadrement des conflits d'intérêts
- Formation des députés de La république en marche sur la réforme constitutionnelle (groupe de travail organisé par le président de l'Assemblée nationale). Un séminaire toutes les semaines en 2018.
- Auditionné par les membres de la Commission supérieure de codification sur l'élaboration du Code des relations de l'Administration et du public

• **Organisation colloques, conférences, journées d'étude**

Voici la liste des interventions que j'ai réalisées depuis le début de ma thèse.

- 1) « The Impact of Article 6 (1) ECHR on Competition Law Enforcement: a Comparison Between France and the United Kingdom », Annual Conference of the Interdisciplinary Centre for Competition Law and Policy (ICC), Queen Mary University of London
- 2) « Le contrôle de constitutionnalité à l'épreuve des engagements internationaux », VIIe Congrès français de droit constitutionnel (Atelier 1 Constitution et Europe), 50e anniversaire de la Constitution de 1958, 25 septembre 2008
- 3) « Empirisme et conceptualisme dans la pensée d'André de Laubadère », communication présentée lors du printemps de la jeune recherche juridique au colloque annuel de l'Association française pour la recherche en Droit administratif, 2010.
- 4) « L'indépendance des autorités de régulation au Royaume-Uni », communication présentée pour la 4e édition des Journées Européennes de la Régulation dont le thème « L'indépendance des autorités de régulation économique et financière : une approche comparée », les 2 et 3 février 2012 à Strasbourg.
- 5) « Local Governments and the Provision of Public Service in France and the United Kingdom », Contribution présentée à la conférence « The Hungarian local government system » organisée par l'Institute for Legal Studies of the Hungarian Academy of Sciences et la Friedrich Ebert Foundation le 26 juin 2012
- 6) « Approche comparée du pilotage public de l'économie », communication présentée lors du séminaire organisé par Jean-Bernard Auby et Pascale Idoux pour le lancement du projet de recherche « Le gouvernement économique européen », 18 octobre 2012
- 7) Introduction des séminaires pour la préparation de l'ouvrage intitulé « Regulatory Impact Assessment », paru en 2013 chez Global Law Press.
- 8) Introduction des séminaires pour la préparation de l'ouvrage intitulé « Corruption and Conflicts of Interests », paru en 2014 chez Edward Elgar.

- 9) « Droits des administrés internautes et téléservices publics », communication au colloque « Les téléservices et la modernisation des relations administratives », 15 et 16 novembre 2012 organisé par le CERSA-CNRS et l'Université Panthéon-Assas (Paris 2)
- 10) « Les relations entre les autorités de concurrence et de régulation au Royaume-Uni et aux États-Unis », communication présentée pour la 5e édition des Journées Européennes de la Régulation dont le thème était « L'interrégulation », les 31 janvier et 1er février à Strasbourg.
- 11) « L'indépendance des autorités de régulation au Royaume-Uni », communication présentée lors de la 4e Journée européenne de la Régulation dont le thème était « L'indépendance des autorités de régulation », les 2 et 3 février 2012 à Strasbourg.
- 12) « Standardisation internationale privée et Global Administrative Law », communication présentée à Poitiers dans le cadre du colloque organisé par Régis Bismuth sur La standardisation internationale privée (Vendredi 23 mai 2013).
- 13) Communications lors des séminaires de la Chaire MADP dans le cadre de la préparation de l'ouvrage sur la codification de la procédure administrative en droit comparé (Bruylant, 2015).
- 14) « Régulation et Judicial Review », communication au colloque dirigé par Aurélien Antoine « Droit public britannique : état des lieux & perspectives » (novembre 2014).
- 15) « Humour et droit aux États-Unis », communication présentée au colloque organisé par Sébastien Saunier et Serge Regourd, « Rire, Droit et Société » (du jeudi 3 décembre 2015 au vendredi 4 décembre 2015).
- 16) « La neutralité procédurale du Conseil constitutionnel », communication au colloque de François Brunet, La neutralité, à Tours, le 3 décembre 2015.
- 17) « L'évaluation en droit comparé : les études d'impact aux États-Unis », in L'évaluation en droit public, Actes du colloque du 16 mai 2014, sous la direction de Delphine Dero-Bugny et Aurore Laget-Annamayer.
- 18) « Droit comparé et droit administratif européen », communication au colloque d'Isabelle Boucobza, Le droit comparé : de la périphérie au centre (29 et 30 septembre 2016).
- 19) « La CEDH comme facteur de divergence entre les systèmes juridiques : l'exemple de la régulation », communication au colloque organisé par Karine Adberamane, Harmonisation et Union européenne (28 janvier 2016).
- 20) Communications sur la partie droit administratif français dans le cadre des séminaires de préparation du Ius Commune Casebook on Judicial Review of Administrative Action (France, United Kingdom, Dutchland, Germany) paru en 2019.
- 21) Conclusions du colloque sur la liberté de manifester en droit comparé (dont les actes ont été publiés dans la revue Jus Politicum, n° 17, janvier 2017).
- 22) Conclusions du colloque sur l'avenir de la répression dont les actes paraîtront à la Revue de sciences criminelles (1/2019).
- 23) Conclusions du colloque sur l'avenir de l'Union économique et monétaire dont les actes sont

parus chez Lextenso en 2018.

24) « La construction de l'interdiction juridictionnelle de la GPA dans les années quatre-vingt », communication au colloque Penser la GPA avec Daniel Borrillo (25 octobre 2018).

25) Depuis 2017, organisation de deux séminaires (une séance par mois) :

- Avec Loïc Cadiet sur le juge judiciaire juge de la régulation
- Avec Judith Rochfeld sur les biens communs

- **Participation à un réseau de recherche, invitations dans des universités étrangères...**

Fondateur du réseau droit administratif transnational (avec Jean-Bernard Auby, Olivier Dubos, Giacinto della Cananea, Simone Torricelli et Clara Velasco).

Invitations dans des universités étrangères :

2017 Professeur invité à l'Université de Humboldt (Allemagne)

2016 Professeur invité à l'Université de Jena (Allemagne) et Professeur invité à l'Université de Brescia (Italie)

2014 et 2015 Professeur invité à l'Université Roma Tre (Italie)

2012 Chercheur invité à l'Université de Yale, Directeur adjoint du Programme Droit administratif comparé

2011 Maître de conférences suppléant à l'Université Libre de Bruxelles (U.L.B.)

2009 Part-time Lecturer – University of Warwick School of Law

10. Responsabilités scientifiques

- **Animation équipes de recherche (préciser le rôle, taille, composition, budget)**

Depuis 2016 : Responsable de l'axe droit comparé au sein de mon centre de recherche (le CERSA) qui m'amène à coordonner le travail de 3 personnes.

Animation de l'équipe droit administratif transnational

Animation de l'équipe de recherche financée par le GIP Justice sur les biens communs.

Animation de l'équipe de recherche sur Le juge judiciaire juge de la régulation

- **Contrats de recherche évalués suite à appel à projet (préciser l'organisme, les dates, le rôle, les ressources financières et humaines)**

J'ai porté deux projets financés par le GIP Justice, l'un sur la procédure administrative en droit comparé, dirigé avec Jean-Bernard Auby (50,000 euros) et l'autre sur les sanctions administratives dans les secteurs techniques avec Gérard Marcou, Catherine Teitgen-Colly et Maryse Deguergue (50,000 euros).

J'ai ensuite porté financé par la DFG allemande sur l'avenir de l'Union économique et monétaire (avec Matthias Ruffert et Grégory Kalflèche).

V. RESPONSABILITÉS COLLECTIVES

11. Présentation générale des responsabilités

J'ai commencé à exercer des activités collectives avec mon arrivée à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), dans le cadre de mon centre de recherche, le CERSA, puis en prenant la direction de l'IPAG, centre de préparation aux concours administratifs de mon université. J'assure aussi dans mon université la direction d'un DU destiné aux étudiants étrangers souhaitant se perfectionner en droit administratif. Enfin, j'ai entrepris cette année la création d'un Master de préparation aux concours administratifs.

Parallèlement à cette activité, et en dehors de mon université, je participe régulièrement à des comités de sélection en vue de recruter un Professeur ou un Maître de conférences.

J'ai aussi fait partie des jurys du concours de l'ENA en droit public (aux concours internes et externes), et d'HEC ainsi que de SciencesPo.

12. Responsabilités administratives

Responsable du DU Droit français à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2)

Directeur de l'IPAG de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2)

Directeur du Master 2 Préparation aux carrières administratives supérieures de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2)

13. Responsabilités et mandats locaux ou régionaux

Depuis 2016 : Responsable de l'axe droit comparé au sein de mon centre de recherche (le CERSA) qui m'amène à coordonner le travail de 3 collègues.

Membre de comités de sélection pour le recrutement d'un Professeur de droit public :

- Université de Toulouse-Capitole (2016, 2017)

Membre de comités de sélection pour le recrutement d'un maître de conférences en droit public :

- Université Paris-Est Créteil (2013-2016)
- Université Aix-Marseille (2015)

14. Responsabilités et mandats (internationaux, nationaux)

Sciences-Po Paris : Membre du Jury du concours d'entrée en Master (depuis 2012)

ENA : Membre du Jury en Droit Public (concours interne et concours externe) en 2013 et 2014

HEC : membre du jury de l'épreuve du triptyque